ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mardi 26 Juin 1900 (7 Messidor An 108 de la République), 177e jour de l'année, 6e jour de l'été, 29e jour de la lune.

Lever du soleil à 3 h. 58 ; coucher à 8 h. 05.
Lever de la lune à 2 h. 30 matin ; coucher à 6 h. 43 soir.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 25 juin :
Baromètre à 2 heures du soir : 758 m m. (variable).
Baisse depuis la veille : 4 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 9° au-dessus ; à 2 heures de l'après-midi : 20° au-dessus.
Etat du ciel : Nuageux.
Direction et force du vent : Ouest, fort.
Pluie tombée depuis 24 heures : 1 m m. 4.
Temps probable pour demain : Incertain.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

La Fête socialiste de Dimanche

Nous complétons aujourd'hui notre compte-rendu de la fête socialiste de dimanche, l'abondance des matières ne nous ayant pas permis de donner hier des détails sur le punch offert aux orateurs.

Avant le punch

A l'issue de la conférence au théâtre, le citoyen Carrette, malgré les vives dénégations de Delory, met aux voix un ordre du jour félicitant le maire de Lille de son dévouement à la cause socialiste. Cet ordre du jour fut adopté avec acclamation.

Delory remercie l'auditoire de cette marque de sympathie et à son tour, félicite les orateurs qui viennent de se faire entendre.

Un ordre du jour en ce sens est voté à l'unanimité.

Le citoyen Ivo Van Waerebeke, demande ensuite la parole, pour exposer la situation faite aux grévistes et aux syndiqués d'Halluin, par une municipalité et une police mise au service de la réaction qui a instauré en cette ville un régime d'oppression et de terreur ; il invite l'assemblée à voter un ordre du jour de protestation.

L'ordre du jour suivant est alors voté à l'unanimité :

« Les socialistes de Roubaix, réunis dans la salle du théâtre, protestent contre les moyens ... employés par la bourgeoisie d'Halluin, pour essayer à faire régner la terreur et empêcher, contrairement à la loi, l'organisation syndicale et ouvrière. »

PUNCH A LA "PAIX"

La vaste salle de la Coopérative « la Paix », au boulevard de Belfort est comble, archicomble, pour le punch, offert aux orateurs. La façade donnant sur la rue est brillamment illuminée, ainsi que la salle des fêtes.

En attendant l'arrivée des orateurs, des chansons socialistes sont entonnées avec grand succès par divers camarades.

Tout à coup l'Internationale est attaquée par la fanfare la Paix : nos amis pénètrent dans la salle.

Un membre du Comité exécutif remercie au nom de la Section roubaisienne du Parti Ouvrier, les camarades Rolland et Millet à qui il offre des bouquets de fleurs rouges, joignant Guesde dans cet hommage des militants roubaisiens aux hôtes du Parti ouvrier.

Il exprime le désir de voir bientôt reparaître parmi les socialistes roubaisiens, le vaillant propagandiste, actuellement alité, frappé mais non terrassé par la maladie.

Carrette dit que c'est avec grand plaisir que Roubaix reçoit les citoyens Rolland et Millet ; il excuse l'absence de Delory, rappelé à Lille par les fêtes communales, de Roussel et de Moreau, qui ont dû quitter notre ville avec grand regret.

Il fait un appel à l'harmonie et à la bonne camaraderie pour que la réunion de ce soir soit ce qu'elle doit être, c'est-à-dire une fête de famille.

Le citoyen Ivo Van Waerebeke prend la parole pour dire qu'il souhaite la bienvenue aux citoyens Rolland et Millet, au nom de la Chambre syndicale textile et de la coopérative la Paix, qui avec le parti socialiste forment la grande famille des travailleurs, la famille des membres du Parti ouvrier français.

Cette déclaration est accueillie au milieu de vifs applaudissements.

Le citoyen Millet, maire de Romilly, dit que l'impression que Rolland et lui emporteront de Roubaix, c'est de s'être trouvés en communion avec une population consciente de l'avenir du socialisme, une population intelligente qui n'attend pas la période électorale pour se sentir les coudes et se grouper. Les socialistes roubaisiens ont compris que c'est par la communion quotidienne de tous les cerveaux, qu'on arrive à la force d'organisation qui peut seule surmonter les obstacles qui barrent la route conduisant au triomphe social si aspiré par tous les prolétaires.

Roubaix est à l'avant-garde du socialisme dans le monde entier, c'est Roubaix qui prouve à tous qu'il n'y a plus qu'une seule classe honnête et humanitaire, celle des travailleurs, c'est pourquoi il termine aux cris de « Vive le Parti ouvrier ! Vive Roubaix-socialiste ! »

Le citoyen H. Lefebvre, secrétaire du Parti ouvrier, propose, au nom de la section roubaisienne, d'adresser à Jules Guesde le télégramme suivant :

« La section roubaisienne, réunie le 24 juin pour fêter la brillante victoire remportée aux dernières élections, envoie au vaillant défenseur des travailleurs et de l'idée socialiste, le citoyen Jules Guesde, l'expression de son entier dévouement à la cause socialiste et forme des vœux pour son complet rétablissement. »

Cette motion est accueillie avec enthousiasme et à l'unanimité.

La fanfare « La Paix » très en progrès, exécute alors avec brio, la marche triomphale de Van Remorteel, elle est très applaudie.

Le citoyen Rolland prend la parole, il remercie et félicite les femmes, qui ont si puissamment contribué, par leur propagande si active aux récents succès électoraux.

L'orateur se félicite de se trouver au milieu des socialistes roubaisiens ; c'est avec joie qu'il a vu avec quelle ardeur Roubaix a su rendre justice au vaillant Jules Guesde qu'il espère voir bientôt, toujours plus ardent, sur la brèche.

Il termine en faisant appel à l'union de tous les travailleurs pour la lutte de classes et fait l'éloge du groupement syndical et coopératif qui sont deux armes puissantes entre les mains des ouvriers conscients, organisés contre la rapacité patronale et capitaliste.

Il rappelle le mot de Saint-Just : « Quand on est révolutionnaire, on ne dort que dans la mort ! » travaillons, dit-il, faisons notre devoir de classe, faisons une active propagande, incessante ; méprisons les injures et les calomnies ; l'homme fort de son droit, conscient de la légitimité de sa cause, va toujours devant lui, sans s'arrêter aux obstacles misérables du chemin. »

Le citoyen Bailleul prend ensuite la parole ; il rappelle les luttes de la période électorale de 1898, où Guesde fut battu par la coalition réactionnaire et capitaliste, où l'on exploite contre lui le chômage et la misère dont souffrait la population ouvrière, qui n'étaient imputables qu'à la société marâtre que nous subissons.

Il dit que les petites discussions intestines s'effacent devant le but et que tous les socialistes, oubliant des divisions sans grande valeur, heureusement, se retrouvent unis lorsqu'il s'agit de combattre le bon combat.

Il termine en saluant l'avènement qu'il espère proche d'une société nouvelle renovée par le socialisme. La société des trompettes La Renaissance, exécute alors plusieurs morceaux.

Puis le citoyen Carrette donne le signal des chansons, et, pendant que circule le punch, la grande fête socialiste se continue au milieu de l'animation la plus vive et de la gaieté plus franche, pour se terminer vers 22 heures.

G. LESUR.

Heureuse innovation. — Le citoyen Liévin Bailleul, adjoint au maire de Roubaix, délégué aux Hospices, avait demandé dans une récente réunion de la Commission administrative de ces établissements, l'envoi aux parents dont les enfants sont hospitalisés par les hospices de Roubaix, au sanatorium de *St-Pol-sur-Mer, d'un bulletin de santé mensuel.*

Cette proposition, qui permet aux ouvriers qui ne peuvent faire les frais du voyage, d'être renseignés sur la santé de leurs enfants, a été adoptée et a reçu hier une première application.

Deux bulletins de santé ont été transmis aux familles, par les soins de l'administration municipale.

Voilà une heureuse innovation qui sera goûtée par notre population ouvrière.

Entretien du matériel de l'ébouage. — Le mardi 17 juillet, à 11 heures du matin, il sera procédé dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication des travaux d'entretien du matériel roulant du service de l'ébouage ; le devis est évalué à la somme de 2.000 francs ; le cautionnement à verser est de 50 francs.

Le Service des Eaux. — Par arrêté préfectoral, M. Muylaert Eugène, conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Douai, a été nommé régisseur pour le paiement des dépenses relatives aux travaux à effectuer chez les usagers de la drappe souterraine de la carpe inférieure, à la suite des travaux effectués pour la distribution d'eau de source du service de Roubaix-Tourcoing.

Les voleurs de coffres-forts. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Prud'homme, juge d'instruction, la femme de Auguste Gérard, le coiffeur arrêté à Mouveaux, lors du vol de coffre-fort de chez M. Blondet, a été mise le même, hier matin, rue Neuve, en état d'arrestation.

Cette femme, née Marie Verbeke, âgée de 29 ans a été écrouée au dépôt.

Coups de revolver. — Jules Locks, âgé de 65 ans, veilleur de nuit à l'usine Grau-Ducombier, route de Lers, se trouvait dimanche soir vers 8 heures, à l'estaminet Scherpercel Emile, marchand de sable, route de Leers.

Après avoir pris plusieurs consommations, Jules Locks voulut solder son compte et s'aperçut qu'il n'avait plus le sou. Il fit du bruit, prétendant qu'il était avec une somme de ... francs dans l'estaminet, et qu'on l'avait dépouillé de sa fortune. Il partit alors à son usine et revint hier matin, vers 8 heures 1/2, en injuriant la cabaretière et en sortant un revolver de sa poche, prétendant qu'on lui rendit son argent.

La cabaretière, affolée, cria au secours, Locks partit au moment où le cabaretier, sautant en bas de son lit se mettait à la fenêtre pour s'enquérir des événements.

Apercevant le cabaretier, Locks tourna sa fureur contre lui, et tira dans sa direction un coup de revolver qui heureusement n'atteignit personne.

Le gendarme Sonneville, de planton à la gare du Pile, intervint, désarma Locks et le mit en état d'arrestation, il a été écroué à la gendarmerie.

Un noyé. — Nous annoncions hier la disparition d'Alfred Becquart, âgé de 38 ans, demeurant rue St-Laurent, 1, aux Quatre Jumeaux, qu'on supposait avoir mis fin à ses jours en se précipitant dans le canal.

Le corps de l'infortuné a été retiré hier matin du canal, vers 6 heures, au quai d'Amiens ; aucune trace de violence n'a été constatée.

Depuis quelques mois, Becquart était triste et préoccupé, à la suite de son renvoi de la maison Hiselois et Faguet, où il avait été congédié pour avoir perdu involontairement une somme d'argent.

C'est probablement à la suite de ce renvoi que Becquart conçut un violent désespoir et se donna la mort.

Le corps a été transporté à la Morgue de l'Hôtel-Dieu.

Un pendu. — Le nommé Charles Vallemart, âgé de .. ans, tisserand, demeurant ..., rue du Bon Rasoir, a été trouvé pendu, hier matin, vers 8 heures, au lit de sa chambre, par la ceinture de son patron.

On attribue ce suicide à une maladie dont cet homme souffrait depuis longtemps qui le désespérait.

Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Blessé à la main. — Le nommé Spruytte Alfred, âgé de 22 ans, repétisseur, demeurant rue de la Chapelle Carette, 9, est tombé dans une porte vitrée, en rentrant chez lui, lundi vers 2 heures du matin.

Spruytte s'est blessé assez grièvement à la main droite, il a reçu les soins du docteur Batenghien, qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Les rentes des travailleurs. — Le 21 juin un accident est survenu chez Etienne Motte est Cie, rue d'Alger.

Le nommé Serné Evrard, bâcleur, âgé de 1. ans, demeurant rue d'Alger, s'est contusionné le pied droit en heurtant le rail du son métier.

Le docteur Bernard a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 2. juin dans le même établissement, la nommée Janssens Louise, soigneuse, âgée de .. ans, demeurant rue des Longues-Haies a eu la main contusionnée par la chute d'un poids de pression.

Le docteur Bernard a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

SPORTS

TIR NATIONAL DE ROUBAIX

Voici les résultats du grand concours international donné les 1, 15, 22, 23, 29 avril, 13, 20, 24, 27 mai, et 4 juin 1900 et comportant 3000 francs de prix.

Prix d'honneur accordés aux tireurs ayant obtenu le plus grand nombre de cartons, dans les catégories A et B :

1er prix, Léon Ego de Roubaix, membre actif du tir national 2.. cartons ; 2e, Henri Vandaele de Roubaix, membre actif du tir national 1.5 cartons ; 3e, Léon Masson de Roubaix, 167 cartons ; 4e, Arthur Desrousseaux, de Roubaix, 1.4 cartons ; 4e, Charles Tonnel de Tourcoing, 86 cartons ; 6e, Parchault, adjudant au 3e génie à Arras, 78 cartons ; 7e, Jules Courquin, de Bourbourg, 75 cartons.

Catégorie A toutes armes à 200 mètres. 1° Haut nombre, maximum de points 50 ; 1er prix, Henri Vandaele, de Roubaix, .. points, 2e prix, Geens, de Bruxelles, 46 points ; 3e prix, A. Gaulier, de Chateauneuf, 46 points ; 4e prix, Léon Ego, de Roubaix, 45 points ; 5e prix, Jules Courquin, de Bourbourg, 44 points ; 6e prix, Louis Raux, de Roubaix, 44 points.

7e prix, Victor Leclercq, d'Annappes, 44 points ; 8e Braquaval, de Tournai (Belgique) 43 points ; 9e Parchault, adjudant au 3e génie à Arras, 43 ; 10e Charles Tonnel, de Tourcoing, 43 ; 11e Victor Thellier, de Lille, 43 ; 12e Eugène Vancampen, de Roubaix, 42 ; 13e E. Courquin, de Bourbourg, 42.

14e prix, Fernand Bar, de Béthune, 42 points ; 15e, Henri Jourdeuil, de Roubaix, 42 ; 16e, Belle, de Bourbourg, 41 ; 17e Duquesnoy, de Toufflers, 41 ; 18e, Jules Boutte, de Roubaix, 41 ; 19e, Jean Lerat, de Roubaix, 40 ; 20e, *Pierre Dutrieux, d'Hem, 40* ; 21e, Léon Callens, de Courtrai (Belgique), 40 ; 22e, Allemand, de Lille, 39.

2° Belle balle. — Au plus près du centre. — 1er prix Edouard Bleuez, de Roubaix, 1 m/m 1/20 ; 2e Léon Masson, de Roubaix, 2 m/m 6/20 ; 3e Arthur Desrousseaux, de Roubaix, 4 m/m 10/20 ; 4e J. Dewavrin, de Tourcoing, 5 m/m 1/20 ; 5e Dorez, de Paris, au sort, 5 m/m 18/20 ; 6e Victor Dewailly, d'Hem, au sort, 5 m/m 13/20 ; 7e Dumont, de Lille, 7 ; 8e Albert Courquin, de Bourbourg, 8 m/m 16/20 ; 9e Florimond Provoyeur, de Roubaix, 9 m/m 11/10 ; 10e Auguste Catteau, de Roubaix, 9 m/m 12/10.

3° Bas nombre. — Minimum de points, 5. — 1er prix Ducrocq, de Lille, 6 points ; 2e Olivier, de Sainghein-en-Mélantois, 8 ; 3e Gaudin, de Roubaix, 10 ; 4e Ferdinand de Baeder, de Paris, 11 ; 5e Henri Vantroys, de Roubaix, 12 ; 6e Léonce Gouverneur, de Roubaix, 12 ; 7e Morel, de Roubaix, 13 ; 8e Alfred Debuisne, de Roubaix, 13 ; Duquesnoy, de Toufflers, 14 ; 10e Fremaux, 16.

Catégorie B. — Lebel debout à 200 mètres. — Maximum de points 40. — 1er prix, Henri Vandaele de Roubaix, 38 points. — 2e prix Jules Courquin, de Bourbourg, 34 p. — 3e *prix, Charles Tonnel, de Tourcoing, 34 p.*

4e Eug. Vancampen, de Roubaix, .. p. ; 5e Arthur Desrousseaux, de Roubaix, .. p. ; 6e Dorez, de Paris, 33 p. ; 7e Briquet, de Tournai (Belgique), 33 p. ; 8e Victor Dewailly, d'Hem, 32 p. ; 9e A. Gaultier, de Chateauneuf (Loiret), 32 p. ; 10e Geo Geens, de Bruxelles (Belgique), 31 p. ; 11e Henri Jourdeuil de Roubaix, 31 p.

12e prix Victor Leclercq, d'Annappes, 31 ; 13e Léon Callens, de Courtrai (Belgique), 29 ; 14e Léonce Gouverneur, de Roubaix, 29 ; 15e Jean Lerat, de Roubaix, 28 ; 16e Gaudin, de Roubaix, 28 ; 17e Henri Vantroys, de Roubaix 26 ; Canonne, de Lille, 26.

Catégorie C. — Tir réduit au Gras-Jouvet à 20 mètres. Maximum de points 50. — 1er prix Eug. Van Campen, de Roubaix, 49 points ; 2e Pénin de Déchy 49 p. ; 3e Jos. Geens, de Bruxelles (Belgique), 49 p. ; 4e Henri Jourdeuil, de Roubaix, 49 p. ; 5e Louis Raux, de Roubaix, 49 p.

Vincent Cousin, Comines (France), 49 p. ; Henri Vandaele, de Roubaix, 9 p. ; Jean Lerat, Roubaix, 48 p. ; Arthur Desrousseaux, de Roubaix, 48 p. ; Edouard Bleuez, de Roubaix, 48 p. ; Bellet, de Liévin, 48 p. ; Florimond Provoyeur, de Roubaix, 47 p.

1.e prix, Dumont, de Lille, 47 points ; 1.e Alphonse Cahyde, de Roubaix, 47 ; 15e Georges Haddens, de Roubaix, 4. ; 16e Jules Courquin, de Bourbourg, 47 ; 17e Charles Tonnel, de Tourcoing, 46 ; 18e Léonce Gouverneur, de Roubaix, 46 ; 19e Victor Leclercq, d'Annapes, 46 ; 20e Georges Liège, de Liège, 46.

Catégorie D, carabine Flobert à 12 mètres. Maximum de points 30. — 1er prix Eugène Van Campen, de Roubaix, 30 points, 2e Calle..., de Tournai (Belgique), 30 points au sort avec 3e Georges Liège, de Lille, 30 points, 4e Henri Vandaele, de Roubaix, 29 p., 5e Jos Geens, de Bruxelles (Belgique), 29 p., 6e Penin, de Déchy, .. p., 7e Albert Courquin, de Bourbourg, 29 points.

8e prix, Jules Courquin de Bourbourg, 29 points ; 9e, Canonne de Lille, 2. points ; 10e, A. Gautier de Chateauneuf, 28 points ; 11e, Henri Jourdeuil de Roubaix, 28 points ; 12e, Bellet de Liévin, 28 points ; 13e, Arthur Desrousseaux de Roubaix, .. points ; 14e, Charles Tonnel de Tourcoing, 1.e, Vincent Cousin de Comines (France), .. points.

Catégorie E. — Carabine Flobert, à 12 m. au plus près du centre. — 1er prix, Charles Tonnel, de Tourcoing ; 2e Florimond Provoyeur, de Roubaix ; 3e Royer, de Lille ; 4e Charles Cauet, d'Amiens ; 5e Fernand Bar, de Béthune ; 6e Jules Bonte, de Roubaix ; 7e Alphonse Leclercq, de Wattrelos ; 8e Salombier, de Lys ; 9e Alph. Cahyde, de Roubaix ; 10e Parchault, adjudant au 3e génie à Arras.

Chronique colombophile. — Résultat du concours de Chantilly, organisé par l'Union fédérale de la Fédération roubaisienne réunies, chez Losfeld, au rivage Blanc-Seau, .. pigeons lâchés à 5 h. 2 par L. Leman, envoyeur. Lieu-Temps.

1. Stoltyn, .. p. ; 2. Basserau, .. p. ; Parent, 1 p. ; Leman A. .. p. ; Pollet .. p. ; 6. Godard, 1 p. ; Dutat, .. p. ; 8. E. Catteau, .. p. ; Dupont H. 4 p. ; 10. Vsebaert, 3 p. ; 11. Leman A. 3 p.

1.e Vanhegnem .. p., 1.e Lenquets .. p., 1.e Ledou .. p., 1.e Deltat .. p., 1.e Marissal .. p., 1.e Lecointe 4 p., 1.e Vsebaert .. p., 1.e Ledou, .. e Dutat .. p., .. e Nutte .. p., .. e Desplechin .. p., .. e Guyot .. p., .. e Morel .. p., .. e Tusor .. p., .. e Decrerq 4 p., .. e Vvix, 8e Nutte .. p., .. e Payart 1 p., .. e Dutat 1 p., 1e Olivier .. p.

.. Dupont .. p., .. Wolf, .. p., .. Malembergis, 1 p., .. Baest, 1 p., .. Nutte, 1 p., .. et .. Catel, 2 p., .. Vergin, .. p., .. Rosée .. Desgronnes, 1 p., .. Vandenabele, .. p., .. Loquet, 1 p., .. Bauduin, .. p., .. Peheuvels, 1 p., .. Buss, 2 p., 4. Lecovre G., .. Dupont .. 1 p., 4., Bauduin, 1 p., .. Rogé, 1 p., .. Destailleur, 1 p.

.. e Morel .. p., .. e Leleux, .. e Guyot .. p., .. e Demeulenaere, .. e Delbassine, .. e Catel, .. e Pels, .. e Leman F., .. e Lefebvre D., 1e Houvet, .. e et .. e Hamiry, .. e Dupont H., .. e Poulain, .. e Bauduin.

Le 1er pigeon a été constaté à 8 h. 37 m. 40 s. avec une vitesse de 12.0 mètres et le dernier à 8 h. 42 m. .. s., avec une vitesse de 1.9 m. .. à la minute.

Distribution des prix mardi soir à huit heures.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 25 Juin 1900

NAISSANCES. — Fernand Camon, ... D'Annoy, ... — Marthe Cam..., ... — ... Détolle, rue .... — ... Dan.., rue Ross Bureur 11. — Suzanne ..., ... Esaie h. .... — Georges Lery, rue ... — ... Suzanne Fleurr..., rue Racine, cour Lemaire, 1. — Marguerite Dubus, rue Saint-..., ... — Henri Vandale, rue Plutarque, cour Couteau, 2. — Angèle ..., ... Flandre, 1.. — Marie P..., ... Roncourt, rue de Lille, 101. — Suzanne Carlegue, boulevard Beaurepaire, 14. — René Deleplanque, rue Darbo, 12.

DÉCÈS. — Rosine ..., .. ans, rue Sainte-Thérèse, ... Bernard, ... — Stéphanie Bruytin, .. ans, rue des Longues-Haies, cour Roussel 1. — Edouard Provost, .. ans, Grand Rue, 153. — Laure Dubois, 33 ans, rue Blanchemaille. — Julienne S..., 10 jours, rue Blanchemaille. — Elisabeth Baey, .. ans, rue de Lille, 120. — Charles Hollebecque 35 ans, rue du Bon-Rasoir, 4. ...

TOURCOING

Consultations judiciaires gratuites. — La nouvelle installation des services municipaux, à l'Hôtel-de-ville, nous fait remarquer l'absence d'une institution appelée à rendre d'innombrables services à la population ouvrière.

Nous voulons parler des consultations judiciaires gratuites.

Nous rappellerons, au sujet de cette question, les considérations que développa Jules Guesde à la Chambre.

— « La nécessité d'un bureau de consultations judiciaires gratuites ressort de l'ignorance forcée où sont les ouvriers entrés dans l'atelier à l'âge de 12 ans, quelquefois même avant cet âge légal — ignorance dans laquelle ils sont des droits que peut leur donner la loi, et les devoirs qu'elle leur impose. C'est, d'autre part, l'impossibilité de faire face avec des salaires de 2 fr. 25 à 3 fr. par jour à des consultations coûteuses d'avocat.

C'est enfin la nécessité de les arracher aux griffes des agents d'affaires qui spéculent à la fois sur leur ignorance et sur leur misère ».

Ces considérations étant en même temps, le développement de l'article 11, du programme de Lyon du Parti Ouvrier.

Aussi dès 1892, la Municipalité socialiste de Roubaix, n'hésita pas à voter la création d'un bureau de consultations judiciaires gratuites.

Voici d'ailleurs le texte du rapport déposé par le citoyen Moret.

Citoyens,

En 1892, alors que nous venions à peine d'entrer en fonctions, nous avons voté la création à Roubaix, d'un bureau de consultations judiciaires gratuites.

Cette délibération fut annulée par M. le Préfet quoiqu'elle n'outrepassât pas nos attributions.

» Il est inutile de faire ressortir l'importance que prendrait une institution de ce genre dans notre ville où les conflits entre salariés et patrons, notamment, sont si fréquents. L'ouvrier qui n'a pas d'argent pour payer une consultation d'avocat ou d'homme d'affaires, n'ose pas, bien souvent, défendre ses droits lésés. La prévoyance municipale doit se préoccuper de cette situation, aussi sans donner à l'institution d'un bureau de consultations judiciaires gratuites l'ampleur que le Conseil avait d'abord songé à lui attribuer, nous vous proposons de décider :

» Art. 1. — L'Administration municipale est invitée à établir sans tarder à la mairie un bureau de consultations judiciaires gratuites.

» Art. 2. — Ce bureau sera ouvert tous les dimanches, de huit heures du matin à midi.

» Art. 3. — Les consultations seront données, sous toutes réserves, par un licencié en droit ;

» Art. 4. — Il sera interdit au consultant de plaider devant quelque juridiction que ce soit pour les contribuables qu'il aura renseignés, le consultant figurant, d'ailleurs, parmi le personnel de la mairie.

» Art. 5. — Une somme de 3,000 francs sera inscrite au budget de 1896 pour la rétribution et les frais de bureau de l'employé de la ville, chargé de donner les consultations judiciaires.

» Art. 6. — Le bureau de consultations judiciaires gratuites fonctionnera à dater du 1er janvier 1896.

» Citoyens,

» C'est une simple mesure d'administration municipale que nous vous proposons de prendre.

» Nous espérons que vous n'hésiterez pas à vous associer à nous pour qu'elle entre à bref délai dans la réalisation ».

Il est à souhaiter que Tourcoing imite sa grande sœur, et qu'un des membres de la minorité socialiste dépose à la prochaine séance du Conseil municipal un vœu, en ce sens. Nous sommes certains d'avance que ce vœu sera adopté immédiatement par le Conseil, surtout si nous nous en rapportons aux déclarations de M. Dron, en ce qui concerne la mise en pratique du programme de Lyon.

D. LESUR.

Poignet fracturé. — A la suite d'une rixe qu'il dit avoir eu avec son fils, le nommé Wittoeck Joseph, âgé de 58 ans, tisserand, demeurant rue Milan, 23, fit demander le docteur Lepers.

Ce praticien constata que Wittoeck portait une fracture du poignet gauche et le fit admettre à l'Hôtel-Dieu.

Nous croyons savoir qu'une enquête est ouverte par M. Lecomte, commissaire de police du .e arrondissement.

Autour de Roubaix-Tourcoing

LYS-LEZ-LANNOY. — **Certificat d'études.** — Aujourd'hui mardi, auront lieu à l'école des filles, les examens du certificat d'études primaires.

Parti ouvrier. — Nous recevons la communication suivante avec prière d'insérer :

La section de Lys-lez-Lannoy du Parti Ouvrier Français envoie au groupe socialiste parlementaire de la Chambre une adresse de félicitations et en particulier aux citoyens Zévaès, Pastre et Renou, qui ont pris la parole à la Chambre sur les événements *de Chalon-sur-Saône.*

Pour la Section : Le Secrétaire,
L. LIÉNARD.

LANNOY. — **Certificat d'études.** — Hier ont eu lieu les examens pour le certificat d'études des garçons du canton de Lannoy.

Inscrits 15.. — Présents 151. — Admissibles 1.. — Définitivement admis 1.3. — Mentions de dessins 11. — Mentions d'agriculture 11.

Ont obtenu des prix départementaux : Mertens Jean, école de Lannoy ; Duquesne Henri, école de Lannoy ; Marga Henri, école d'As.q.

HEM. — **Conseil municipal.** — L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain le compte rendu de la séance tenue dimanche par le Conseil municipal d'Hem.

LE NORD

LILLE

FÊTE COMMUNALE DE LILLE
DES 24 ET 25 JUIN

LA JOURNÉE DE DIMANCHE
(Suite)

Le carroussel vélocipédique

Cent quarante sept coureurs étaient inscrits pour le carrousel vélocipédique de la place de Tourcoing.

La place de Tourcoing était entourée d'un grillage de fil de fer et tout autour était une foule assez nombreuse qui s'est fort distraite en suivant les diverses épreuves.

L'alliance musicale a, pendant les courses joué les plus brillants morceaux de son répertoire et a fait apprécier sa valeur.

Une quête fructueuse a été faite dans l'assistance au profit de la Ligue contre la tuberculose.

La piste avait 330 mètres. Au programme figuraient quatre épreuves.

1° Carrousel. — Il y avait six buts. Le temps maximum accordé était 75 secondes. Les prix étaient accordés à ceux qui avaient enlevé le plus grand *nombre de bagues dans* le plus court délai. Les concurrents devaient marcher un par un, aussi, cette épreuve, comme la suivante, a été bien longue. En voici les résultats :

1er prix, .. francs, M. Desreumaux, .. bagues, .. secondes ; 2e, .. francs, M. Louis Vandeputte, .. bagues, .. s. ; 3e, .. francs, M. Gasteman, .. bagues, .. s. ; .e, 20 francs, M. Lesaffre, .. bagues, .. s. ; .e, 15 francs, M. Ghyselvnck, .. bagues, .. s. ; .e, 10 francs, M. Verstraete, .. bagues, .. s. ; .e, .. fr., M. I. Leroy, .. bagues, .. s. ; .e, .. francs, M. Cornuche, .. bagues, .. s. ; .e, .. fr., M. Fautren, .. bagues, .. s. ; .. francs, M. de Donseser, .. bagues, .. s. ; 11e, 6 francs, M. Stercq, .. bagues, .. s. ; 1.e, .. francs, M. Ambrecq, .. bagues, .. s. ; 1.e, .. fr., M. I. Menisse, .. bagues, .. s. ; 1.e, une médaille de bronze, M. André Chef, .. bagues, .. s.

.. Course au ralenti. — Les coureurs doivent faire le tour de la piste en conduisant un cerceau.

Les prix sont accordés à ceux qui ont fait le moins de chute et ont mis le moins de temps pour couvrir le parcours.

1er prix .. francs, M. Marcel Marc, 1 m. .. s. ; 2e .. fr., M. Desreumaux, 1 m. 0 s. ; .e 1. fr., M. Lepère, 1 m. .. s. ; .e 10 fr., M. Bellanger, 1 m. .. s. ; .e .. fr., M. Charles Dupuy, 1 m. 07 s. ; .e .. fr., M. J. Stercq, 1 m. 08 s. ; .e .. fr., M. Dewolf, 1 m. 09 s. ; 9e 5 fr., M. Léon Thibaut, 1 m. 10 s. ; 1.e 4 fr., M. Eugène Fouchart, 1 m. 17 s. ; 1.e, une médaille de bronze, M. Buttens.

.. Course à la poudre. — Les coureurs partent par trois ; ils doivent décrocher des anneaux *fixés à de petites boîtes contenant des* poudres de couleurs, il a été procédé à une épreuve finale entre ceux classés au premier tour.

1er prix, 25 fr., M. Desreumaux ; 2e, 20 fr. ; M. Tibaux ; 3e, 15 fr., M. Jules Ghyselinck ; 4e, 10 fr., M. Goudenhot ; .e, .. fr., M. Victor Leturcq ; .e, 7 fr., M. Laporte ; 7e, .. fr., M. Gochmann ; 8e, 5 fr., M. Sterck ; 9e, 5 fr., M. Bonduel ; 1.e, une médaille de bronze, M. Imbrecht.

1er prix, 40 fr., M. Gaston Losur ; 2e, 30 fr., M. Desreumaux ; 3e, 20 fr., M. Léon Thibaut ; 4e, 15 fr., M. René Lefèvre ; .e, 10 fr., M. Alph. Delcourt ; .e, .. fr., M. J. Bailleul ; 7e, 6 fr., M. Marcel Marc ; 8e, 6 fr., M. Jules Sterck ; 9e, 5 fr., M. G. Laporte ; 10e, 4 fr., M. G. Desailly ; 11e, 3 fr., M. G. Bondues ; 1.e, médaille de Bronze, M. J. Lorthiois.

Toutes ces épreuves étaient réservées exclusivement à des vélocipédistes habitant Lille. La distribution a été faite aussitôt après les courses, qui se sont terminées à 7 heures et demie.

LA JOURNÉE DE LUNDI

La deuxième journée des fêtes de Lille n'a guère été favorisée par le temps qui n'a cessé d'être des plus moroses. La pluie tombait presque continuellement par petites averses. En même temps soufflait un vent assez froid et très désagréable.

Malgré tout le programme a été suivi et exécuté. Seules les courses vélocipédiques du Vélodrome n'ont pu avoir lieu et sont remises à aujourd'hui.

Le tir à la cible des sapeurs-pompiers

Les différents postes de pompiers de Lille se sont rendus lundi matin au Champ-de-Mars, pour y prendre part au concours de tir à la cible, qui avait lieu à huit heures.

De très nombreux promeneurs se trouvaient déjà sur l'Esplanade, malgré l'heure matinale, *et ont acclamé nos vaillants pompiers.*

M. le commandant Druez, qu'entouraient tous ses officiers, présidait le concours. L'harmonie des sapeurs-pompiers a exécuté, pendant le tir plusieurs brillants morceaux.

Les résultats ont été proclamés, à midi, à l'hôtel de la rue Malus.

Voici le classement des tireurs et les prix attribués à chacun d'eux :

1er prix, 100 fr., MM. Pilot, sergent ; 2me, 75 fr., Dutilleux, clairon ; 3e, 60 fr., Vanhagendoen ; 4me, 50 fr., Capelle ; 5me, 40 fr., Fourmentraux ; 6e, 30 fr., Denbroder ; 7e, 20 fr., Maillet ; 8e, 20 fr., Maillet ; 8e, 20 fr., Maury ; 9e, 20 fr., Germain.

10e prix, 15 fr., MM. Viney ; 11e, 15 fr., Vandenhaghe ; 12e, 15 fr., Bocquet ; 13e, 15 fr., Deneuville ; 14e, 15 fr., Leroy.

Tous les prix suivants sont de 10 fr. :

17e, MM. Dhalluin, musicien ; 18e, Chavate ; 17e, Huet ; 18e, Dhalluin, clairon ; 19e, Maresteaux.

20e prix, MM. Minne ; 21e, Laporte ; 22e, Deleberre ; 23e, Wallino ; 24e, Fromaux.

2.e prix, MM. Laporte, sergent ; 26e, Fondeur ; 27e, Verdier, 28e, Cappelle ; 29e, Maillard.

30e prix, MM. Portebois ; 31e, Guyart ; 32e, Dhorno ; 33e, Nuez ; 34e, Rondelet ; 35e, Sund, sergent ; 3.e, Papegay ; 3.e, Dumont, 38e, Favier ; 39e, Dubois, 40e, Menez.

La distribution des Prix à l'Esplanade

A 6 heures avait lieu à l'Esplanade la distribution générale des prix.

Dès 5 heures 1/2, toutes les sociétés arrivent tambours en tête. Les bannières flottent au vent, les chapeaux et les boutonnières sont ornés de fleurs et de rubans, des bouquets sont plantés à l'extrémité des hampes des drapeaux.

Inutile d'ajouter que tous les visages sont épanouis et que la plus franche gaieté ne cesse de régner.

Par bonheur, le temps jusqu'alors si déplorablement maussade s'éclaircit un peu. La pluie cesse et le soleil daigne même se montrer par intervalles entre deux nuages, faisant papilloter gaiement les bannières multicolores qui s'agitent au vent et les costumes bariolés des sociétaires.

De tous côtés on chante, on danse, des tambours-majors improvisés font voltiger leurs cannes avec maestria, les tambours exécutent magistralement leur batteries.

Sur le kiosque entouré de mâts vénitiens pavoisés de faisceaux de drapeaux, est massée la musique des Amis réunis de Wazemmes qui tout à l'heure exécutera des ritournelles pour souligner les succès des heureux gagnants.

A 6 heures, le citoyen Dupied, adjoint au maire, monte sur le kiosque aux sons de la « Marseillaise ».

Il est accompagné des citoyens Brouteau, Ragheboom, Hiaelle, Corsin et Charles Devernay, conseillers municipaux.

Immédiatement la distribution commence.

Tir à l'arc au Berceau

(Rue Gambetta)

1er prix, Alfred Vienne, de La Madeleine ; 2e, Haches père, de l'Alliance ; 3e, Camille Lestienne, de la Réjouissance ; 4e, Lepretre, de l'Alliance ; 5e, Charles Delobel, de Thumesnil.

A Esquermes

1er Chanclout des 3 rois de Loos, 2e Charles Devraux Saint-Sébastien d'Esquermes, 3e Anatole Fleury même société, 4e Guide (même), 5e Baudoin fils Saint-Sébastien, 6e Médaille d'éloignement, Maison Blanche d'Haubourdin, 7e Médaille de tenue, l'Alliance de Moulins Lille, 8e Médaille de nombre (Saint-Sébastien d'Esquermes).

Les arbalétriers

1° Fernand Joly, les Guillaume Tell de Leauroy ; 2° Louis Dutrieux, Francs Arbalétriers de Loos ; George Dutilleul, Francs Arbalétriers de Loos ; 4° François Parent, Cœurs francs de Lille ; 5° Victor Delhaye, St-Martin d'Esquermes ; 6° Auguste Leysens, Le Dernier de Sequedin ; 7° Victor Steclebout, Bon Coin de Wattignies ; 8° Louis Liénart, Guillaume Tell Lannoy ; 9° Henri Delannoy, Les Amis Réunis de la Liberté, Lille.

Prix de mouche, Dalienne, Francs Arbalétriers, Loos.

Bas nombre, Théodore Lepeurt, Cœurs francs.

Médaille de Bronze, la Société franche d'Esquermes.

Jeu de Boule.

.. — 1er Lesaffre, 16 points ; 2e Degrave, 1. points ; 3e, Francis, 1. points ; 4e Jules Verlaytst, 11 points ; 5e, Franchomme, 10 points.

.. — 1er prix, Gustave Gombert, Bons Boureux ; 2e, Oscar Follet, id. ; 3e H. Pans (sans limite) ; 4e, Charles Berlemont (Sans Chagrins) ; 5e, Joseph Prothens. Boules carrées prix d'éloignements (Bons carrés de Marcq) ; prix de Venise (Grands Amis rue de Juliers).

Jeu de Beigneau

1er Télesphore Gardien ; 2e, Victor Leleu ; 3e, Benoît Bosman ; 4e, Gustave Lequien ; 5e, *Henri Courtin.*

6e Henri Dhuy ; 7e Louis Cornil ; 8e Emile Delpierre ; médaille d'éloignement, Lomme (société de la Clef des Champs, à Lomme).

1° Jules Ghestem, 2° Henri Ghestem, 3° Louis Duthoit, 4° Jean Pastin, 5° Léon Piquet, 6° Henri Pastin, 7° Charles Masquelier, 8° Emile Masquelier, 9° Auguste Descamps, 10° Edmond Courtel, 11° Arthur Estruy, 12° Gustave Feaupré, 13° Omer Buisine, 14° Ernest Florent, 15° Henri Estruy, 16° Jules Bastin, 17° Adolphe Beullien, 18° Charles Gailland, 19° Edmond Lemaire, 20° Jules Manhotte.

Jeu de Bouchon

Boulevard Louis XIV

1er Dedeuwarder (Pailus), 2e Detollenaere (Bouchons rouges), 3e Anatole Dille (Bouchonneux des blés d'or), 4e Cambier (id.), 5e Paul Dosche (Les p'tits riques), 6e Léon Decoane (La Fraise), 7e Louis Cambier (Bouchons rouges), 8e Caudelier (Les Pailus).

Faubourg des Postes. — 1° Léon Geraerd ; 2° Fernand Ligaerd ; 3° Abel Planquelle ; 4° Vendenborgue, 5° Désiré Verelsone, 6° Adrien Delmer.

Place Nouvelle-Aventure. — 1er prix Jules Lorgne ; 2e Gustave Thiolen ; 3e Decaff ; 4e Burgraeve ; 5e Vilvoet ; 6e Delille ; 7e Warein ; 8e Massel.

Place Philippe-de-Girard. — 1er Henri Dergent, 2e Dominique Dellanere, 3e Achille Wick, 4e Désiré Vondevelde, 5e Delespaul, 6e Emile Loose, 7e Charles Desquiltere, 8e Molmont.

Boulevard Victor-Hugo. — 1er prix Emile Manton, 2e Théry Letellier, 3e Louis Frémaux, 4e Paul Sélard, 5e Raymond Werquin, 6e Louis Dumont, 7e Alphonse Dauchy, 8e Derider.

Rue Arago. — 1er prix Alfred Demeyer, 2e Van Belle, 3e Louis Lemaitre, 4e Arthur Hochart, 5e Georges Planque, 6e Théodore Remon, 7e Bernard fils, 8e François Catteau.

Rue Philadelphie. — 1er prix, Henri Duvivier ; 2e Oscar Leblond ; 3e Gaston Marache ; 4e Peysmens ; 5e Vanderlest ; 6e Cravatte ; 7e Dumortier, 8e Lemaire.

Place Casquette. — 1er prix, Bland, 2e Gerbaux, 3e Bacu, 4e Margot, 5e Collette, 6e Delcourt, 7e Louis André, 8e Colza.

Rue du Long-Pot. — 1er Demangiver, 2e Wattecamps, 3e Mocache, 4e Tullifer, 5e Dubois, 6e Vandelst.

Banlieue d'Esquermes. — 1er Devilscave, 2e Dhuy, 3e Caudde, 4e Rosiez, 5e Demaegt, 6e Pircou.

Faubourg de Valenciennes. — 1er Pollet, 2e Decanterre, 3e Buyss, 4e Leroy, 5e Dumoulin, 6e Michaux.

Prix de tenue. — 1er, les Chagrins d'Esquermes ; 2e, la Sociale de St-Sauveur.

Prix d'éloignement. — 1er, Houplines ; 2e, Pérenchies.

Joute sur l'eau

1er, Pouguet ; 2e, Fernandesse ; 3e, Letombe, 4e, Vanostal ; 5e, Larose ; 6e, Doussy.

Bascule hydraulique

Fives-St-Maurice. — 1er prix, Liérick ; 2e, Delbart ; 3e, Michaux ; 4e, Desrumaux.

Place St-Martin. — 1er prix, Pouchin ; 2e, Poulet ; 3e, Donain ; 4e Polet.

Jeu de bagues sur l'eau

1er prix, Cuvelier ; 2e, Jeansence ; 3e, Delporte, 4e, Mass..

LA SOIRÉE

Dans la soirée, de 9 heures à minuit la jeunesse s'est amusée avec *entrain* au concert du jardin de Fives et aux bals populaires des places Catinat, du Concert, Vanhœnacker et du square Ruault.

PAS-DE-CALAIS

LIÉVIN. — **Grave accident de tramway.** — M. Achille Herreng, corroyeur, rue de Lens, se trouvant dans le tramway, dimanche vers 11 heures du soir, voulut descendre avant l'arrêt complet, et en sens contraire. Il perdit l'équilibre, tomba et eut le bras droit rasé par les roues.

L'amputation du bras a été pratiquée hier matin à 8 heures, par MM. les docteurs Bria Gosselin et Duquesnoy.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Les Assomptionnistes et la Presse

On se rappelle le procès en diffamation intenté au *Réveil du Nord* par les Assomptionnistes.

A la date du 28 mars, le Tribunal correctionnel de Lille ACQUITTA le *Réveil* du chef de diffamation, et, ne retenant que le délit d'injures envers les Pères Bailly et Saugrain seulement, prononça une condamnation à .. francs d'amende contre notre gérant.

Le tribunal débouta les pères assomptionnistes de leur demande en dommages-intérêts.

Nos lecteurs se souviennent des considérants du jugement du tribunal que, d'ailleurs, nous avons publié.

Les assomptionnistes, peu satisfaits ont interjeté appel.

L'affaire est venue hier devant la chambre des appels correctionnels.

M. d'Hooghe, *pour le Réveil du Nord*, a spécifié que son client n'ayant pas interjeté appel, il ne pouvait, pour cette seule cause, plaider l'acquittement pur et simple, et a, en conséquence, conclu à *la confirmation du* jugement de Lille.

M. Deschodt, au nom des Assomptionnistes a réclamé, au contraire que le jugement des premiers juges soit réformé et qu'il plaise à la Cour d'allouer aux Assomptionnistes quelques milliers de francs de dommages intérêts.

L'affaire a été mise en délibéré.

L'arrêt sera rendu à l'audience de demain mercredi.

SUNLIGHT SAVON

est sans rival pour le ménage.

Il lave le linge facilement et rapidement.

On l'emploie dans le monde entier.

POURQUOI ?

Parce qu'il est :

PUR,

BON MARCHÉ,

ÉCONOMIQUE

Adresser une carte postale à Lever frères, Société anonyme, 5, rue Faidherbe, Lille, qui enverront une liste de débitants de SUNLIGHT Savon aux ménagères qui ne pourraient s'en procurer.

PHARMACIE SPÉCIALE ... JULES DUBUS PHARMACIEN Rue des ... 7, LILLE

DRAGÉES DE SANTÉ

Souveraines contre les indispositions de l'estomac, échauffements, constipations, maux de tête, éblouissements, maux de reins, etc. La dose est de 3 dragées le soir au début du repas. La Boîte de 106 dragées 1 Fr. 50

Evitez les imitations. Les véritables Dragées de Santé Dubus se reconnaissent à l'étiquette ci-contre. Leur efficacité leur a valu 3 médailles d'or et 3 diplômes d'honneur. Dépôt dans toutes les pharmacies.

DEUX TIRAGES POUR UN franc

Les billets pris dès maintenant participent aux 2 Tirages

LOTERIE

DES ENFANTS TUBERCULEUX

Autorisée par arrêté ministériel du 10 Janvier 1900

3 GROS LOTS

250.000f

100.000f — 50.000f

1 lot de 20.000f | 1 lot de 10.000f | 15 lots de 5.000f
30 lots de 1.000 | 30 lots de 500 | 1500 lots de 100

1580 lots répartis en 2 tirages pour 700.000 fr.

Tous les lots payables en argent.

AVIS

Les billets pris dès maintenant participent aux 2 Tirages

1er TIRAGE

10 JUILLET 1900

1 Gros Lot de 100.000 Francs

1 lot de 20.000f — 3 de 5.000f — 10 de 1.000f

510 lots de 100 à 500 fr.

Le Billet : UN fr. — On trouve des billets dans toute la France, chez les principaux débit. de tabac, libraires, etc. Pour recevoir à domicile, s'adresser au SIÈGE du COMITÉ, 35, r. Miromesnil, Paris, en joignant à la dem. ... le montant des billets et une enveloppe affranchie portant adresse pr retour.

Travailleurs des deux sexes

A la place de toutes ces boissons alcooliques que sous forme de cordial, vous absorbez, hélas ! trop fréquemment, — au détriment de votre santé, — habituez-vous à ne consommer d'autre apéritif que l'excellent VIN de BANYULS TRILLES, soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et vous ne tarderez pas à ressentir ses effets tonifiants et bienfaisants.

Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets

A cause des nombreuses imitations refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette BANYULS-TRILLES

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité* 22, Rue de Fives, 22.